

22 aout 1624

M. de
Montmorency

Confidere,

Lez vins de revoir les vns du g^e duc^e Dnois, et pour ne
nouveloir de vous respondre sur le sujet que demandes,

je m'y mets des l'heure même. Je verray apres commandez
vous l'adresser au plus tôt. Quiconques soit l'honest
homme qui avoit de nous en prétendre de la façon,
Nous ne saurions que luy, en devoir une ^{autre} à bonne. Melle
quand nous avions le bonheur de le cognoistre, ou
moins si nous étions pas le son ~~estoffe~~ estoit. Or
voyay le fait, q*u'il y a de la faulce*, c'est Moy qui
l'ay fait, ce l'avoue pour Mme. Mais celle
ne scauroit estre au loine que d'avoir allé trop
condescendre en Espagne. Les ix istan partent pres
peins.

Les Soix^e fcts Grault m'avoient
mandé, comme ils font biensouvent, pour affaire
qui a este faire m'ont hors de memoire, Au bout
de laquelle m'etoient mis dure. Mais une lettre
des Soix^e Ambassad^e en Angleterre, binant bonnes nouvelles,
comme on disoit, pour la communiquer au conseil, à
l'Ambassad^e. Carlson estant déjà sorti, comme je
disais, Le Louvre, et ayant reçoit la date,
le dis que le conseil l'avoit vue par copie,

C'avoit la veille. Un de Prestreys du conseil l'ayant
en per mainz d'un de l'Assemblée les fcts
Grault, Cremeve. respondit vnu, sinon au sortir
qu'il faloit se garde q*u'ils ne fust* publics hors
de propos, ou quelqas chose de tel, L'apresmer^e
ou le lendemain, colay de nos traitres qui avoit dela
copie modicte. En entrant, que ce ftois avoit bien
faict du bruit, et luy donne^e de la peine a se defendre
luy, tous es moy. Ayant esce fait enquette quide

Et a fante d'entrouer
Instant plus avou,

leur Greffe avoit écrit la Copie^A. Je m'avis, res-
comme ié voulais y resouuer, pour dire condonment que
Ny vous ay moy n'avions pas apres de la discipline
d'un homme de bon do Pore et fidèle Servit^C
de l'Etat, a faire chose qui fait contre
votre devoir ou mon serment, On me le desouerilla,
comme ne valent pas la pire, Et votre innocence
et ma zondour estant ja a mes cognoës par la declaracion
que obly de nos Meistres qui avoit en la Copie, de
avoir fait, Ceyle tout le grand mystere
done au moins i'appendois, Bon Porey, tunc Damas,
quantum valuet, Si l'assassine sibi ^{nous aurions} fit de plus -
Que quand bon l'assassinois d'ostre culnes -
que j'ay de bon, Il y a d'honestes gens au monde
dont la curiositee realeme ne nous permettrait
de l'estre quiers. Ici, que le dene de
faire bon Pore est insuritable, Qu'il n'y a
meillour moyen de tromper le monde, que
d'ostre homme de bon, Vos biens, le
les cray tousiours, par la grace de Dieu, voire
en despit de tous ceux dont la langue fait -
raport qui les d'autheur effect, Et Fust ce
a mon sens

Le vous ay écrit par deux fois touchant ma commission
quadrupedale, et vous liet mon intention, Je crains que
toutes nos lettres ne viennent jusqu' a vous, Comme aussi
toutes les vostres ~~lettres~~ ne nous rencontrent pas, -

Notamment celle du 3^e avec le compliment a faire a
M. Cerone, Leau^B Cezan^D quasi pas de me, toutefois
je voudray de le faire per occasion, Ceste a dire vos commandes
le n'y a tenu a leur chose, N'ayant point vu, comme ié des me-
mieres,

22. ^c juillet. 1641.

Or pour le Chaval, puis que vous deobt f' il ya
tant de pince, ne vous de donnez pas, l'an au long
l'autre port, ests pour le oster a Melle^r pris,
Pour ces més touchant l'Envie a le renvle d'avois
Non j'elphandys. Pour l'envie il y a une
petite partie pour non que un chaval, le n'en
serviray pas proution, pour le oster regot a vostre
avant, que nous de poez nos faire me en peur n'i
se pour A. li valois, Du Pelerinage —
propossem est, par ce le homme que nous laisser
l'envie de me de lez partis de l'apris sur le —
Bouamerey. Le vous ay escrit ay devant que dor
estes j'aurrois d'enc. ests grande chambres, et le plus grande
d'ellos, scilicet d'entre celles d'Enfant, Le —
fray faire l'ospeé pour son^r frere, puis que vous le vouldys
Le vous avors écrit que Boumengh n'avois dict que
tous estoit finement fait touchant vre fait et des
eux, et corclu quatuor de vnde, Sur lequel Mon
Moloss party sur les fortifications, et quand
je m'addroiss au S^r de Boumengh, Je aus dict
n'et est point de me iusques la, Mais que si
n'en auroit as luys, q'il ne laissera pas de —
l'avancer, vostre de faire une fedans pris, Apres
estd ests grand oraison, et me honte d'avoir —
l'elays le longtemps. Les q^r enghisij way
Boumengh se n'attend de lais a autre, le lay en
l'elay. Cessir ala mecos non fait
de nos limes, leur action ne es faire point
me cos, le le fray le S^r Borstel est —
despris publiquement 2. 153. lors a Londenbach, où le brouil
Sr. Brionne est trespassé, le lay bailluy a son
fille a son mort.

Le 21 Janv^r 1536
Cela j'ayme pour meudor oultre un peuve de Dr. Archinge^r, historielleme^r (France in St.) qui s'ademytme
une lettre de recommandation que j'avois de ses S^r. M^r le Rendeur des Comptes, il est au pris de l'ordre de
pour lui envier et servir en paix, que j'avois
celle de nos Dr. B. Brionne T. en d'ostre et cheval^r —
est accordee avec le Rendeur des Comptes, et
toussaints plaidement, et au temps de son service

22. ^e Janv^r. 1536.

Moritius

Constantij[n] Huygens
Graaf van Stadhouder
9^e May 1671.



Wij wachten op u welke wij
onthouwen te wachten

87.N